



FICHE TECHNIQUE

KEIM MYCAL[®]-XO

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Solution oxydante en phase aqueuse, prête à l'emploi pour la désinfection de surfaces murales intérieures contaminées par des moisissures. KEIM Mycal-XO ne contient pas de chlore ; l'agent actif, le peroxyde d'hydrogène, réagit pendant l'application pour former du dioxygène et de l'eau.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Mycal-XO est utilisé comme désinfectant sur les surfaces murales intérieures contaminées par des moisissures. Le recouvrement avec KEIM Mycal-Top est recommandé.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- solution prête à l'emploi, concentrée à environ 5 %
- aqueux
- hautement perspirant
- sans ajout de solvants
- sans chlore
- odeur neutre

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| - Densité: | ca. 1,0 - 1,1 g/cm ³ |
| - pH: | environ 2 |
| - Agent actif: | Peroxyde d'hydrogène |
| - Teneur en substances actives: | 5 % |

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température ambiante et du support pendant l'application et le séchage doit être ≥ 5 °C.

CONSOMMATION:

environ 0,1 l/m² pour une application en une couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

FICHE TECHNIQUE – KEIM MYCAL®-XO

PRÉPARATION:

Ne pas appliquer KEIM Mycal-XO sans lunettes de protection et gants en caoutchouc. En cas de risque de projection de spores, porter également un masque de protection respiratoire. Commencer par appliquer Mycal-Fix pour fixer les spores puis éliminer les moisissures encore mouillées. Laisser sécher le support. Ne pas diluer KEIM Mycal-XO ! L'application s'effectue à la brosse sur le support préalablement nettoyé (la couche contaminée doit être préalablement retirée). Laisser agir pendant au moins 60 min. Renouveler l'application si nécessaire ou prolonger le temps d'action. Rincer les surfaces traitées avec un autre produit si nécessaire. Ne pas rincer à l'eau.

Remarque : L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis. Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m² ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées. De manière générale, il convient de respecter les recommandations d'action du "Guide pour la prévention, la détection et l'assainissement des moisissures dans les bâtiments" de l'Office fédéral de l'environnement.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23 °C et 50% d'humidité relative). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence. Bien aérer la pièce après traitement.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
2,5	L	72	bidon
1	L	200	bouteille

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 16 10 01 *

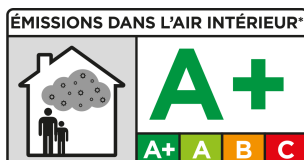
8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit.
Ce produit contient : - g/l de COV.

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.